

Sidérurgie Les stratégies en présence

La sidérurgie wallonne ne suivra pas, à bref délai, la voie des charbonnages. Elle a cessé d'être un pôle de croissance faute d'un plan global de reconversion, activement mené et fournissant des débouchés en aval, dans la transformation de l'acier ou dans les techniques de pointe. Intégrée dans des groupes plurinationaux, elle échappera de plus en plus au contrôle aussi bien des travailleurs que des pouvoirs publics, ces derniers s'étant faits — dès le départ et malgré les apparences — les complices bienveillants de groupes financiers sans le soutien desquels leur propre faillite politique deviendrait éclatante.

MICHEL CAPRON (1941 – 2013)

Le 5 mars 1977 et le 23 novembre 1978 feront probablement date dans la politique sidérurgique belge. Notre propos n'est pas de reprendre ici le détail technique des mesures sociales, économiques, industrielles et financières proposées à la suite des décisions émanant de la première Conférence nationale de la sidérurgie¹. Nous voudrions

plutôt tenter d'évaluer les stratégies et politiques mises en œuvre par les différents acteurs en présence : holdings et patronat privés, pouvoirs publics, Commission de la CEE, organisations syndicales et — moins directement — partis politiques. Le scénario qui s'est déroulé sous nos yeux depuis vingt mois mérite en effet d'être analysé parce que révélateur — une fois de plus — de la manière dont l'argent de la collectivité est détourné pour financer, non pas un plan public pour la sidérurgie, mais la sauvegarde des intérêts patronaux belges et étrangers dans le secteur.

De multiples enjeux

Une première approche des enjeux de la restructuration de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise est fournie par les objectifs et recommandations de l'étude com-

1 Les aspects techniques du processus de restructuration de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise ont été repris dans des quotidiens tels *La Cité* ou *Le Drapeau rouge* et régulièrement suivis par des hebdomadaires comme *Combat* ou *La Gauche*. Rappelons les principaux événements : 5 mars 1977 : première Conférence nationale de la sidérurgie ; 5 septembre 1977 : démantèlement de la division Athus de la MMRA ; avril 1978 : accords d'Hanzinelle et rapport McKinsey ; 20 mai 1978 : Table ronde de la sidérurgie ; 22-28 juin 1978 : grève générale en sidérurgie et accord sur le volet « social » du plan Claes ; 8 octobre 1978 : note de W. Claes au gouvernement sur la restructuration industrielle et financière ; 23 novembre 1978 : accord tripartite sur les principes de la restructuration.

mandée au consultant McKinsey par les pouvoirs publics à la suite de la Conférence nationale du 5 mars 1977². Il s'agit avant tout d'étudier les stratégies possibles en vue du *rétablissement de la compétitivité internationale et de la viabilité à long terme* de la sidérurgie de l'Union économique belgo-luxembourgeoise³ (UEBL) compte tenu de l'évolution de la conjoncture mondiale, du niveau d'emploi et des équilibres régionaux en Belgique. Il ressort du rapport McKinsey qu'il faut, au minimum, un accroissement annuel moyen de productivité de l'ordre de 4 à 5 %, à obtenir par une réduction des charges d'exploitation — en particulier salariales —, par la fermeture des installations vétustes et le transfert de leurs productions vers des outils plus modernes et par une coordination nationale des investissements excluant tout nouvel accroissement des capacités. Le prix à payer ? Une perte de 6 800 emplois d'ici 1980 et quelque 26 milliards [644 521 780 euros] à avancer par les pouvoirs publics pour l'indispensable rationalisation. Si la conjoncture ne se modifie pas d'ici 1983, il faudra 33 milliards [818 047 620 euros] et un nombre indéterminé de pertes d'emploi supplé-

mentaires... Voilà pour McKinsey, qui se garde bien de fouler les terrains minés que sont la reconversion, la modification des structures industrielles et financières du secteur, ainsi que la mise en place d'organes de contrôle.

Les enjeux, on le voit, sont multiples : pour les uns, la compétitivité, la productivité, les « assainissements » financiers et techniques ; pour les autres, l'emploi et la reconversion ; pour les uns et les autres l'avenir wallon (et flamand), national et international de la sidérurgie.

Les groupes financiers : restructurer, contrôler, se faire subsidier

Tout au long du processus, on peut caractériser l'attitude patronale comme menée par le souci de minimiser les pertes, voire de maintenir des avantages acquis, notamment dans le chef des groupes financiers. Plusieurs moyens sont utilisés. D'une part, la séparation entre les activités financières regroupées dans un holding (et des sous-holdings) et les activités industrielles propres à des sociétés sidérurgiques juridiquement distinctes. C'est le cas de Cobepa et de la Financière du Ruau, de la Compagnie Bruxelles-Lambert, de l'Union financière Boël, de la Générale. Simultanément, les groupes tendent à limiter fortement leur engagement dans la sidérurgie⁴. Par ailleurs, par le jeu de la séparation précitée, les groupes financiers retirent des profits non négligeables de la situation d'endettement des sociétés sidérurgiques. C'est ainsi qu'en

2 Cf. la note de synthèse de McKinsey, *Un programme de redressement pour la sidérurgie belgo-luxembourgeoise*, avril 1978. Une appréciation critique du rapport McKinsey est fournie par Noirret P., « Comment on restructure la sidérurgie wallonne », *La Revue nouvelle*, juillet-août 1978, et de Wasseige Y. : « Plaidoyer pour une sidérurgie wallonne », *Wallonie 78*, n° 6.

3 Quelques références utiles pour comprendre la structure, les caractéristiques et les problèmes spécifiques de la sidérurgie de l'UEBL : Ghymers C., « Structure de la sidérurgie belge », *Bulletin de l'IRE*, n° 32, février 1976 ; Goudima C., *L'industrie sidérurgique belgo-luxembourgeoise*, Dafsa Belgique, 1976 ; Biesmans Fr., Joins M., Op'teinde G., « Un exemple de la crise du capitalisme : le cas de la sidérurgie », *Contradictions*, n° 9, 1976 ; Installé M., « Évolution de la sidérurgie et perspectives d'avenir », *Wallonie 77*, n° 1 ; Debra J., « La sidérurgie wallonne face au défi international », *La Revue nouvelle*, avril 1977 ; GEM, *SOS Sidérurgie*, Fondation Jacquemotte, 1978 ; Joye P., « La crise sidérurgique », *Cahiers marxistes*, janvier 1978.

4 C'est ainsi que Cobepa (holding belge du groupe français Paribas) travaille avec des sous-holdings régionaux et sectoriels. C'est le cas de la Financière du Ruau pour la sidérurgie. Depuis 1973, où il représentait 13,8 % des actifs de Cobepa, l'engagement du groupe comme tel en sidérurgie a décliné très rapidement : 7,7 % des actifs en 1976 et seulement 1,9 % début 1978. Le groupe ne possède, en propre, aucune action sidérurgique. Cf. « Cobepa, un holding pas comme les autres », *Trends Tendances*, 8 juin 1978.

1977, les charges financières payées aux banques filiales des holdings atteignent quelques milliards, subsidiés à 90 % par les pouvoirs publics et non réinvestis dans des projets de diversification industrielle sur les lieux des rationalisations.

Un autre aspect de la stratégie des groupes financiers, c'est la tendance à la constitution d'unités de production à dimension européenne⁵. Cette « multinationalisation » a reçu une première concrétisation dans les accords dits d'Hanzinelle⁶ organisant des « synergies » ou coopérations étroites entre trois pôles sidérurgiques : Arbed-le Triangle de Charleroi (y compris Cockerill-Marchienne) et Sidmar ; Cockerill, avec des extensions possibles vers la sidérurgie germano-hollandaise⁷ ; les « indépendants », c'est-à-dire Clabecq, Boël et Fabrique de Fer. Ces accords visent en fait, non seulement à assainir la concurrence entre entreprises et groupes sidérurgiques⁸ (puisqu'ils prévoient la ré-

partition des différents types de production), mais également à pouvoir bénéficier des moyens financiers de la Commission de la CEE, qui encourage ces restructurations dans une perspective européenne, ainsi qu'à éviter l'inconvénient d'un contrôle public homogène sur l'ensemble de la sidérurgie wallonne.

Troisième axe de la stratégie patronale : obtenir un assainissement financier tout en limitant les prises de participation publiques et en gardant le contrôle des décisions importantes (entre autres quant aux investissements). Fin 1977, en effet, le montant des dettes à moyen et long terme des entreprises sidérurgiques était de l'ordre de 66 milliards [16 360 937 euros] (dont 35 milliards [867 625 473 euros] envers des organismes de crédit publics) pour 42 milliards [1 041 150 568 euros] de fonds propres. Quant aux crédits publics (essentiellement sous forme de crédits de soudure), ils atteignaient 7,5 milliards [185 919 744 euros] pour les neuf premiers mois de 1978. Il devenait donc urgent pour le patronat d'opérer un redressement durable de la structure financière des entreprises sidérurgiques, opération impossible sans la participation des pouvoirs publics⁹ et l'aide de la CECA¹⁰. Néanmoins, il ne s'agit pas que les pouvoirs publics contrôlent effectivement le

5 Quant à la stratégie du capital financier au niveau international, voir : « Le rôle du capital financier dans l'internationalisation de l'économie : l'exemple de la sidérurgie », *Contradictions*, n° 17, octobre 1978.

6 Ces accords conclus entre dirigeants de Cockerill, Arbed-Sidmar et le Triangle ont mis Boël et, dans une moindre mesure, Clabecq devant un fait accompli. Le ministre des Affaires économiques W. Claes et É. Davignon, membre de la Commission de la CEE chargé des affaires industrielles, ont participé aux négociations et avalisé les accords. Ceux-ci, déjà admis le 20 mai 1978, ont été officiellement reconnus lors de la réunion tripartite du 23 novembre 1978.

7 Cockerill s'est liée au groupe germano-hollandais Estel, entre autres pour la réalisation de son nouveau train à fil du Val-Saint-Lambert. Estel se réserve néanmoins la possibilité de revoir ses engagements en cas d'entrée dans Cockerill d'un actionnaire majoritaire qui ne lui agréerait pas (*La Cité*, 28 juillet 1978). Cela expliquerait en partie les tentatives de réévaluation des actifs de Cockerill.

8 Chaque groupe reste cependant sur ses gardes. A. Frère, par exemple, pourrait craindre que le Triangle ne soit doublement coincé : par l'Arbed lui enlevant les produits longs et par Cockerill obtenant en Wallonie un quasi-monopole en produits plats, d'où blocage de l'expansion de Carlam et de la création de Carfroid. Cela pourrait expliquer l'accord conclu le 29 juin 1978 entre A. Frère et les dirigeants syndicaux de Charleroi pour défendre l'avenir du bassin.

9 Cette participation publique, dont le principe a été accepté le 23 novembre 1978, mais dont les modalités restent à discuter, se présente sous un double aspect : transformation des charges financières afférentes aux dettes en obligations convertibles participantes en faveur des pouvoirs publics (cout pour ceux-ci : 4,2 milliards [104 115 056 euros] par an d'ici 1983) ; participation publique au capital des sociétés sidérurgiques : 20 % chez Sidmar, 60 % de la part actuellement détenue par les grands groupes privés (ou actionnaires privés stables, APS) chez Cockerill et dans le Triangle. Pour le détail de l'accord du 23 novembre, cf. *Combat* du 30 novembre 1978 et *La Gauche* (même date).

10 Le plan Claes prévoit la création d'une Société de financement permettant aux APS et aux pouvoirs publics belges le recours au marché européen des capitaux, avec garantie de la CECA.

secteur sidérurgique, d'où les opérations de réévaluation de l'immobilisé des sociétés sidérurgiques¹¹, et de prise de contrôle du futur Comité national de planification et de contrôle¹². Par le biais de cet organe qui devrait assurer la politique d'investissements et de restructuration de la sidérurgie, les groupes privés en viendront à contrôler la politique des pouvoirs publics dans le secteur¹³ ! Quant au volet social du plan Claes (prépension, diminution du temps de travail), ce que le patronat a dû céder, il se promet bien de le récupérer puisqu'il a réussi, comme nous le verrons plus loin, à lier les organisations syndicales par un accord de productivité.

Ajoutons, pour compléter le tableau au niveau patronal, quelques remarques à propos de la stratégie propre à l'Arbed. Dans son Rapport 1977¹⁴, ce groupe fait mention de la constitution, en décembre 1977, du holding Arbed-Finanz Deutschland, sa filiale à 100 % à laquelle il fait apport de 97 % du capital d'Eschweiler Bergwerksverein. Par cette opération, l'Arbed sépare les capitaux affectés à la

restructuration de la sidérurgie sarroise (Arbed-Finanz) de ceux mis en œuvre au Luxembourg. Par différentes opérations financières, le groupe Arbed s'est assuré une position dominante dans la sidérurgie de la Sarre¹⁵. Quant aux interventions des pouvoirs publics belges, Arbed estime qu'elles ne le concernent que par le biais de Sidmar, où les pouvoirs publics sont considérés comme un « actionnaire de droit commun », acquérant par voie d'achat 20 à 25 % de titres Sidmar sur lesquels Arbed dispose d'un droit d'option¹⁶.

Les pouvoirs publics : financer sans contrôler

La politique des pouvoirs publics dans le secteur sidérurgique a été adéquatement définie par W. Claes dans une interview accordée à *La Libre Belgique* : il s'agit de mettre en œuvre une solution d'économie mixte, associant secteur public et secteur privé tant dans la restructuration que dans la reconversion. En effet, reconnaît W. Claes : « ... le secteur public n'est pas prêt et ne dispose pas des moyens suffisants pour prendre seul la direction des opérations et le relais du secteur privé¹⁷. » S'appuyant sur les conclusions du rap-

11 Cockerill avait manifesté ses intentions à cet égard en juin dernier, dans le but d'accroître la valeur intrinsèque de chacune de ses actions et donc de rendre plus onéreuse pour les pouvoirs publics leur entrée dans la société. Cockerill et Hainaut-Sambre viennent de remettre ça : convocation d'assemblées extraordinaires pour le 21 décembre 1978 avec à l'ordre du jour « une réestimation éventuelle d'éléments du bilan clos au 31 décembre 1977 et la mise en réserve de la plus-value correspondante » (*Écho de la Bourse*, 30 novembre 1978). Cockerill estimait que cette réévaluation ferait passer son immobilisé de 33 à 60 milliards [818 046 875 à 1 487 357 955 euros].

12 La section « planification » qui prendra en fait les décisions stratégiques comprend des représentants des entreprises (selon le rapport public-privé), du Groupement des hauts-fourneaux et des pouvoirs publics (Affaires économiques et Finances, avec droit de veto). La section « contrôle » comporte, outre les parties précitées, les organisations syndicales qui auront droit d'information et de suggestion : singulière dénaturation de la notion de contrôle !

13 Cf. Schoonbroodt J., « Sidérurgie : la réforme inversée », *La Revue nouvelle*, novembre 1978.

14 Agefi, 4-7 mai 1978.

15 Arbed a acquis près de 100 % du capital du premier producteur sarrois Stahlwerke Röchling-Burbach, qui acquiert la presque totalité du capital de Neunkirchen Eisenwerk, deuxième entreprise sarroise détenant 32 % du capital des Acieries de Dilling (où le groupe français Marine-Wendel est majoritaire). Arbed détient également 25,09 % du capital de la MMRA. À l'issue de ces opérations, la composition du capital d'Arbed était la suivante : la Générale détient 13,3 %, Empain-Schneider 13,1 %, la famille Röchling 5,1 %. Eisen- und Hüttenwerke AG 2,26 % : 63,9 % sont dispersés dans le public. Notons que M. Davignon détient aussi quelques petits intérêts dans l'Arbed...

16 Il s'agit des titres cédés il y a deux ans par Cockerill à l'Arbed, mais que ce dernier groupe ne lui a jamais payés. L'État devrait donc racheter ces titres à Cockerill. Raison de plus, pour ce dernier, de réévaluer ses actifs (*Le Soir*, 30 novembre 1978).

17 *La Libre Belgique*, 23 novembre 1977.

port McKinsey — et une fois réglées les modalités du volet social de la restructuration — W. Claes proposera un plan qui, s'inspirant de la lettre de plusieurs revendications syndicales, en altère fondamentalement le sens. Les pouvoirs publics prennent des participations dans les entreprises sidérurgiques mais, même là où ils sont majoritaires par rapport aux actionnaires privés stables (Cockerill, Triangle), il y aura parité dans les conseils d'administration dont le président sera issu du secteur privé¹⁸. Or l'influence des pouvoirs publics est, dès le départ, battue en brèche par les accords d'Hanzinelle, c'est-à-dire par la multinationalisation des principales entreprises sidérurgiques. Paradoxalement, les seules entreprises belges (Boël, Fabrique de Fer et, dans une moindre mesure, Clabecq) sont précisément celles où les pouvoirs publics n'interviennent pas (Boël, Fabrique de Fer) ou n'ont pas encore défini leur degré d'intervention (Clabecq).

Quant à la structure de contrôle, le Comité national de planification et de contrôle, au lieu de coordonner la politique des pouvoirs publics dans les différents bassins sidérurgiques, sa composition indique que la section décisive, la planification, sera sous la coupe des groupes privés qui y feront prendre les décisions de rationalisation et d'investissements qui les intéressent¹⁹.

18 Un exemple français récent illustre bien le caractère illusoire de l'influence des pouvoirs publics en cas d'économie mixte. Le conseil d'administration de la société Manufrance à St-Etienne a décidé le licenciement de la moitié du personnel, soit 1 300 travailleurs, par 3 voix (le privé) contre 3 (le public), grâce à la voix prépondérante de son PDG Gadot-Clet. Or, les pouvoirs publics, en l'occurrence la ville de Saint-Etienne (à majorité communiste), sont le principal actionnaire de Manufrance (29 % contre 21,3 % aux grands actionnaires privés). Cf. *Le Monde*, 30 novembre 1978.

19 Ce n'est pas le droit de véto des pouvoirs publics qui doit faire illusion. W. Claes reconnaissait récemment à Charleroi avoir dû céder devant le chantage au désengagement de la part des holdings (*La Nouvelle Gazette*, 30 novembre 1978).

On est loin du statut public et du contrôle des pouvoirs publics et des travailleurs revendiqués à tout le moins par la FGTB. Au plan de la reconversion, les pouvoirs publics ont élaboré un système de droits de tirage de reconversion (DTR) basés sur le Fonds de rénovation industrielle et le volet régional du Fonds d'expansion économique²⁰. Les holdings devraient investir 10 milliards [247 892 992 euros] dans la reconversion : on ne voit rien venir en l'absence, paraît-il, de projets valables... En outre, lors de la négociation du 23 novembre 1978, l'incidence du communautaire est venue encore alourdir le dossier puisque l'on a finalement adopté — essentiellement sous la pression de la Volksunie, mais avec l'accord au moins tacite du CVP — le principe de l'équivalence des aides à la reconversion à accorder à la sidérurgie en Wallonie, au textile et à la construction navale en Flandre.

Finalement, les pouvoirs publics ont laissé trainer en longueur un dossier épineux et vital pour l'économie wallonne pour soudain précipiter les « solutions » au plus grand bénéfice des entreprises sidérurgiques (qui avaient tout intérêt à un épilogue rapide, les banques devenant réticentes à ouvrir de nouvelles lignes de crédit). VDB y peaufine son image de marque d'homme de parole ; W. Claes

20 Par nouvel emploi créé (pour compenser les pertes d'emploi entre 1976 et 1980), il y aura un DTR de 500 000 francs [12 394,65 euros], auquel viennent s'ajouter 2,5 millions [61 973 euros] bénéficiant d'aides publiques. Vu la communautarisation du problème et compte tenu des pertes d'emploi passées et prévues, il en coulera au budget national 15 milliards [371 839 488 euros] pour le textile, 6,5 milliards [161 130 445 euros] pour la sidérurgie et 0,6 milliard [148 735 79 euros] pour la construction navale. Ajoutons-y une charge annuelle de restructuration pour les pouvoirs publics de 4,2 milliards [104 115 056 euros] en sidérurgie, 1 milliard [247 892 999 euros] dans le textile et 0,2 milliard [495 786 0 euros] en construction navale, et l'on peut se faire une petite idée du coût de l'opération vue sous son angle communautaire (*Le Soir*, 24 novembre 1978).

offre le visage rassurant du parfait technocrate social-démocrate... et les organisations syndicales, piégées une fois de plus faute de rapport de forces et de contreplan structuré, poussent des soupirs... de soulagement. Est-ce à dire que tout est réglé? Loin s'en faut: il reste à discuter des modalités de la prise de participation publique dans les entreprises et notamment du prix à payer; il reste le litige Triangle-Cockerill à propos du rachat de Marchienne; il reste l'énorme problème de la reconversion où l'on n'est nulle part; il reste enfin à obtenir le soutien financier de la Commission de la CEE ainsi que sa garantie pour l'avenir du Triangle et de Sidmar dans le cadre de leur intégration à l'Arbed. Ce dernier point sera sans doute le plus facile à résoudre, du fait de la coopération constante qui a existé jusqu'à présent entre les pouvoirs publics et le commissaire Étienne Davignon.

L'étoile du vicomte Davignon, membre de l'aile Cépici du PSC, ne cesse de monter au hitparade politique: auteur d'un plan européen avec prix minima et quotas à l'importation, il offre — moyens de financement à l'appui²¹ — au patronat sidérurgique ouest-européen la seule planche de salut qui lui reste, à savoir une planification des restructurations et des hausses de productivité moyennant des licenciements massifs afin de regagner en compétitivité face aux Japonais, aux Américains et aux sidérurgies du tiers monde. La solution passe par des restructurations à l'échelle nationale, liées le cas échéant à des regroupements internationaux pour satisfaire à des critères de capacité et de diversité de production, d'assise financière, de performances de l'outil, voire de commercialisation. Une fois constitué, ce front ouest-européen du patronat sidérurgique

pourra d'autant plus facilement imposer ses projets à une classe ouvrière hélas trop divisée. Le vicomte Davignon joue à fond cette carte européenne: après les pouvoirs publics belges, la France a lancé — bien plus brutalement que chez nous — son Plan acier en imposant au patronat un plan capitaliste de restructuration dans le Nord et en Lorraine.

Les partis politiques et le virus communautaire en sidérurgie

Nous ne nous attarderons pas sur les positions du PSC, du PS et du FDF en matière de restructuration sidérurgique, dans la mesure où elles ne marquent pas de divergences fondamentales avec la politique suivie par les pouvoirs publics en la matière. La position du Rassemblement wallon mérite qu'on s'y arrête, dans la mesure où il a repris à son compte un ensemble de propositions formulées par Y. de Wasseige²² qui, faute de relais syndical adéquat, ne rencontrèrent qu'assez peu d'écho. L'axe en est un projet de sidérurgie wallonne articulé à trois niveaux: des sociétés de bassin à caractère privé, pour l'exploitation; une société wallonne de sidérurgie pour les questions de commercialisation, d'investissements et de gestion, avec parité SDRW-groupes privés; un Conseil permanent de la sidérurgie belge, tripartite, pour les relations avec la CEE. Cette proposition aurait l'avantage, à notre point de vue, de permettre la constitution d'un front des travailleurs wallons de la sidérurgie, à condition de vaincre les rivalités entre travailleurs des

²¹Pour la période 1979-1983, le montant des crédits CEEA à la Belgique serait de l'ordre de 20 milliards de francs belges [495 785 985 euros].

²²de Wasseige Y., *Avenir de la sidérurgie wallonne*, février 1978. Voir aussi de Wasseige, *op. cit.* L'auteur rejette une solution nationale qui bénéficierait à Sidmar au détriment des entreprises wallonnes, ainsi que la solution internationale préjudiciable, elle aussi, à la Wallonie (absence de reconversion, démantèlement d'Athus sous l'influence conjuguée de la CEE et d'Arbed).

différents bassins... Condition qui n'est que très imparfaitement remplie dans la réalité. Par ailleurs, la solution *mixte* proposée ne nous paraît ni syndicalement ni politiquement satisfaisante, étant donné la latitude laissée aux groupes privés de tirer les marrons du feu à leur seul profit. Pour sa part, le PCB a élaboré une proposition de loi de mise sous statut public de la sidérurgie²³ qui a le mérite de mettre l'accent sur la nécessité d'une politique globale de l'acier et de mesures visant à enlever aux groupes privés les leviers de commande pour les transférer aux mains des pouvoirs publics²⁴.

Quant au virus communautaire, ce n'est pas d'hier qu'il investit la sidérurgie puisqu'une bonne partie des difficultés de la sidérurgie wallonne est due — outre ses faiblesses structurelles et la politique de désinvestissement des groupes financiers²⁵ — à la création de Sidmar dans les années 1960. Quelques exemples récents sont cependant significatifs : les réactions des travailleurs d'ALZ-Genk face au conflit à Cockerill-Chertal (juin 1977) ; le refus de l'ACV régionale de voir Sidmar faire les frais de solutions au profit de la sidérurgie wallonne (novembre 1977) ; le préaccord sur le volet social signé à Sidmar en front commun le 22 juin 1978, dissociant les sidérurgistes flamands de la grève « nationale » ; l'exigence de « compensations » équivalentes pour la Flandre en cas d'in-

vestissements dans la sidérurgie wallonne formulée par le patronat flamand (le VEV) et la VU, exigence en bonne partie rencontrée lors de l'accord du 23 novembre. On assiste ainsi à un début de régionalisation du traitement des problèmes socioéconomiques, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne fait que compliquer la lutte pour l'emploi des syndicalistes et des travailleurs wallons.

Les organisations syndicales : une stratégie inopérante

Une analyse approfondie de la stratégie des organisations syndicales par rapport à la restructuration de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise nécessiterait à elle seule tout un article. Nous nous contenterons d'esquisser ici quelques réflexions tendant à indiquer les raisons de l'inefficacité de leur stratégie des vingt derniers mois face à la question, devenue cruciale, de la sidérurgie. On peut caractériser cette stratégie comme morcelée par des clivages sous-régionaux (les bassins), linguistiques (Flandre-Wallonie), idéologiques et tactiques (failles dans le front commun et divergences sur les formes de lutte) et enfin politiques (la reconversion, les conditions de survie de la sidérurgie).

Nous ne reviendrons pas sur le contenu des positions tant de la FGTB que de la CSC²⁶, sinon pour remarquer que, bien qu'ayant fait l'objet de congrès officiels des organisations concernées, elles se sont dégradées au fil des mois et au gré des conférences et tables rondes jusqu'à fonctionner plus comme des slogans formels que comme des objectifs mobilisateurs.

23 Le texte en est repris dans les *Cahiers marxistes*, juin 1978. Les analyses du PCB sont par ailleurs largement explicitées dans « SOS Sidérurgie » (voir note 3).

24 Nous avons expliqué ailleurs nos divergences avec les propositions du PCB : cf. *La Gauche*, n° 15, 13 avril 1978. Sur la nécessité d'un plan pour la sidérurgie, voir les réflexions pertinentes de Moërs J., « Des mesures d'airain pour l'acier », *La Revue nouvelle*, avril 1977.

25 Sur ce dernier point, voir Quévit M., *Les causes du déclin wallon*, éd. Vie Ouvrière, 1978. Cet ouvrage est à lire pour mieux comprendre les constantes de la politique économique régionale du pouvoir central qui ont joué au détriment de la Wallonie.

26 Sur la Conférence nationale CMB-Setca du 21 octobre 1977, voir *Combat* du 26 octobre 1977 et le *Bulletin de la Fondation André Renard*, n° 82-83, septembre-octobre 1977. Pour le Congrès des sidérurgistes wallons de la CSC du 9 mars 1978, voir *La Cité* du 10 mars 1978 et *Au Travail* du 17 mars 1978.

Si certaines revendications syndicales ont été au moins partiellement satisfaites, en ce qui concerne la prépension et la diminution de la durée du travail, le prix payé fut très lourd puisque c'était ni plus ni moins que l'adhésion à l'objectif patronal et gouvernemental de hausse de la productivité²⁷. Trop souvent, les organisations syndicales ont accepté de négocier en se trouvant devant des faits accomplis : ayant déclaré ne pas se sentir liées par les conclusions du rapport McKinsey, elles en ont tout de même accepté la mouture présentée dans le plan Claes ; elles ont ratifié en pratique les accords d'Hanzinelle ; elles ont souscrit à l'accord du 23 novembre qui, s'il offre des garanties tangibles au patronat et aux holdings, ne présente rien de précis au niveau reconversion... C'est là le maigre bilan d'une politique purement attentiste et défensive : au lieu de choisir eux-mêmes le champ de l'affrontement en déterminant de manière autonome les priorités du mouvement ouvrier pour la sidérurgie et la reconversion, et en imposant des discussions sur ces sujets, les dirigeants des organisations syndicales ont laissé se développer McKinsey, les plans Davignon et Claes, pour finir par être acculés à se mouvoir sur le terrain déterminé par l'adversaire.

La stratégie syndicale est marquée par l'appartenance tenace à divers bassins sidérurgiques ou sous-régions : cela s'est vu sur le plan des rivalités entre Liège où R. Gillon préconisait une sidérurgie par bassin et Charleroi où É. Davister défendait l'idée d'un contrôle national ; à Charleroi il y a eu des tiraillements entre

travailleurs des diverses entreprises ; que dire de l'attachement de ceux de chez Boël à leur usine, sans parler des mythes Charlier à Liège et Frère à Charleroi ? On en est arrivé, comme nous le mentionnions plus haut, à la conclusion d'un accord au niveau du bassin carolorégien entre A. Frère et les syndicalistes Davister et Cammarata. Et n'oublions tout de même pas que si les sidérurgistes d'Athus ont été battus, en septembre 1977, malgré leur courage et leur lutte âpre et longue²⁸, ce n'est pas seulement parce que les sidérurgistes de Rodange les ont lâchés, mais aussi parce que rien n'a bougé dans les autres bassins belges. Plus largement, si le patronat de l'Arbed au Luxembourg, de la MMRA à Athus, de Sacilor-Sollac et d'Usiner à Longwy et Thionville a déjà pu mener à bien des milliers de licenciements, c'est parce que les organisations syndicales ont été incapables de lui opposer un front uni des travailleurs belges, luxembourgeois et français.

Quant au clivage Flandre-Wallonie, les exemples cités plus haut indiquent qu'en des périodes de crise, comme celle que traverse la sidérurgie, un attachement nationaliste étroit peut l'emporter sur une appartenance de classe.

En ce qui concerne les clivages idéologiques et tactiques, il nous apparaît que, d'une part, les sidérurgistes CSC, tout en revendiquant un contrôle des pouvoirs publics et des travailleurs, n'ont jamais ni présenté de contreplan²⁹ ni rejeté radicalement toute solution d'économie mixte ni défini les modalités précises d'un contrôle démocra-

27 « ... en contrepartie de la réduction de la durée du travail, les organisations et délégations syndicales s'engagent à collaborer activement à l'accroissement de la productivité notamment par l'amélioration du climat social, la lutte contre l'absentéisme et le respect effectif des prestations de huit heures » (nous soulignons) : extraits de l'accord sur le volet social (*Journal et Indépendance*, 28 juin 1978).

28 Voir à ce sujet Lewin R. et Joye P., « Le combat des sidérurgistes d'Athus », *Cahiers marxistes*, novembre 1977, et *La Gauche*, n° 29 à 35, aout-septembre 1977.

29 Comment se fait-il que la CCMB (Centrale chrétienne des métallurgistes) ait boycotté un plan pour la sidérurgie existant au sein de la Fondation politique du MOC et empêché ses militants d'en prendre connaissance ?

tique et efficace face aux manœuvres des groupes financiers. Leur mérite est d'avoir tenté de se battre, même avec des forces réduites et sans la FGFB: la manifestation du 20 mai 1978 et plusieurs actions plus dures mises en œuvre par les employés à Charleroi peuvent en témoigner. Leur erreur tactique est de ne pas avoir riposté nationalement dès le conflit d'Athus ou dès la première perte d'emploi en 1978 (ils ont attendu le « premier licenciement », mais le patronat a jusqu'à présent diminué massivement l'emploi par les systèmes de prépension et de départs volontaires non compensés). Pour leur part, s'ils disposaient d'un plan de mise sous statut public plus élaboré, les dirigeants de la Centrale des métallurgistes de Belgique (CMB) et du Setca se sont laissés — consciemment ou non — manipuler par le duo Claes-Davignon sur les points essentiels sans se soucier outre mesure de mobiliser activement les sidérurgistes, exception faite de manifestations de rue et d'arrêts de travail sans lendemain. Les dirigeants wallons de la FGFB donnent l'impression de s'être fait bernier et d'avoir accepté, sans trop renâcler, des milliers de pertes d'emploi et une formule d'économie mixte consacrant la socialisation des pertes en sidérurgie sur le dos de la collectivité et à l'avantage des groupes financiers.

Fondamentalement, c'est la volonté politique, la volonté d'opposer un contre-pouvoir des travailleurs au pouvoir du patronat, des groupes financiers, du gouvernement et de la CEE qui a fait le plus cruellement défaut au mouvement syndical dans les enjeux liés au mode de survie de la sidérurgie wallonne et à la reconversion industrielle de la Wallonie. Parce qu'une telle volonté politique supposait un débat démocratique et une information large parmi les travailleurs, une pratique au jour le jour du contrôle ouvrier, des modes d'action plus percutants et des perspectives politiques nettement anticapitalistes comme la nationalisation sans conditions des entreprises sidérurgiques et des avoirs des groupes financiers qui les contrôlent. Toutes choses que des années de pratiques bureaucratiques et de répression à l'encontre de militants combattifs ont rendues impossibles à l'heure actuelle, en tout cas dans les centrales ouvrières de la sidérurgie, tant à la FGFB qu'à la CSC. ■

Cet article a été publié en janvier 1979.